

Madame, Monsieur

Le changement des rythmes scolaires impliquent des modifications dans la prise en charge des élèves après la classe.

Désormais le temps de prise en charge se fait de 16h30 à 18H.

(une demie heure de goûter suivie d'une heure d'étude). Le goûter est fourni par la mairie.

Il n'y a plus que deux ateliers et seulement les mardis et vendredis (à la place de l'heure d'étude), un atelier jeux d'EPS et un atelier jeux collectifs et traditionnels.

La proposition étant réduite, s'il manque de place, nous organiserons une priorité pour les élèves de CP et CE1 le premier semestre et pour les CE2, CM1,CM2 au second semestre. Les enfants qui n'auront pas de place en atelier seront inscrits à l'étude.

Seuls les élèves inscrits à la mairie puis à l'école (document ci-dessous) pourront participer.

Pour rappel, les enfants sont sous la responsabilité des parents dès 18h. Aussi est-il important d'être ponctuel à la sortie de 18h.

Merci de bien vouloir remplir le document ci-dessous et le retourner rapidement à l'enseignant(e) de votre enfant.

En cas de changement DURABLE, le document ci-dessous devra être modifié.

---

Je désire que mon enfant :

NOM : .....Prénom : .....Classe : .....

	Etude		Atelier	
Lundi	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
Mardi	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Jeudi	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
Vendredi	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Mon enfant peut rentrer seul chez lui après la classe ou l'étude

Oui  Non

Nom : .....

signature